



Direction Générale Accompagnement
des Ressources Humaines

Responsable régional des audits d'opérations (f/h)

Direction de la Transformation Numérique et Citoyenne
Direction générale des Services

10 IDENTITE DU POSTE

Cadre d'emplois : Attaché territorial

Catégorie hiérarchique : A

Emploi/Intitulé du poste : Responsable régional des audits d'opération (f/h)

Contexte : En application de l'article 60 de la loi n°2002-1576 du 30 décembre 2002, les fonctions d'autorité d'audit prévues par la réglementation européenne relative aux fonds européens en gestion partagée ont été confiées en France à la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC), autorité d'audit nationale des fonds européens en France. Pour les programmes opérationnels dont la gestion leur a été confiée par la loi n°2014-58 modifiée, la Région contribue à la réalisation des audits de la CICC dans un cadre partenarial, garantissant le respect du principe d'indépendance et des règles internationales d'audit auxquelles se réfère la CICC dans sa Charte d'audit et de déontologie.

Le responsable régional des audits d'opération demeure sous la responsabilité fonctionnelle de la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles, Autorité d'audit indépendante.

Mission générale : Au sein de la Direction de la Transformation numérique et citoyenne, sous la responsabilité du Directeur, l'agent est chargé d'effectuer des audits d'opération dans le cadre du programme opérationnel FEDER/FSE/IEJ Centre-Val de Loire et Interrégional Loire.

Les travaux concernés sont principalement :

- la réalisation et la supervision des audits d'opérations ;
- la participation aux audits de système ou thématiques dans la limite de la priorité donnée à la réalisation des campagnes d'audits d'opérations ;
- l'appui à la rédaction du rapport annuel de contrôle pour les parties concernant les travaux d'audit d'opération des programmes qu'ils audient.

Il peut également couvrir les vérifications supplémentaires demandées par toute autorité de contrôle nationale ou européenne sur les travaux d'audit réalisés en région pour le compte de la CICC.

Le Responsable Régional des Audits (RAA) encadre l'équipe des auditeurs dont il supervise les travaux d'audit.

En raison de l'externalisation d'une partie des audits, le RRA assure un rôle de pilotage du marché sous le contrôle de l'autorité fonctionnelle qui est prescripteur de la dépense, et la vérification de la qualité des audits réalisés par les prestataires.

Le RRA est garant du bon déroulement des audits qui lui sont confiés. Il définit le programme des audits d'opérations dans les délais impartis pour la réalisation de la campagne d'audits et veille à sa réalisation efficiente dans le cadre des orientations de la CICC centrale. Il s'assure de l'application de la méthodologie d'audit établie par la CICC et veille à la qualité des relations des auditeurs avec les services gestionnaires de l'autorité de gestion. Le RRA effectue des points d'étapes réguliers pour informer l'autorité de gestion aux étapes clés de réalisation de la campagne d'audit.

Le RRA siège au Comité des responsables régionaux d'audit (CORRA) et, le cas échéant, dans d'autres instances de la CICC centrale. Il peut ainsi que tout auditeur en région, participer à des travaux de la centrale en tant qu'expert consultant.

20 POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL ET RELATIONNEL DU POSTE

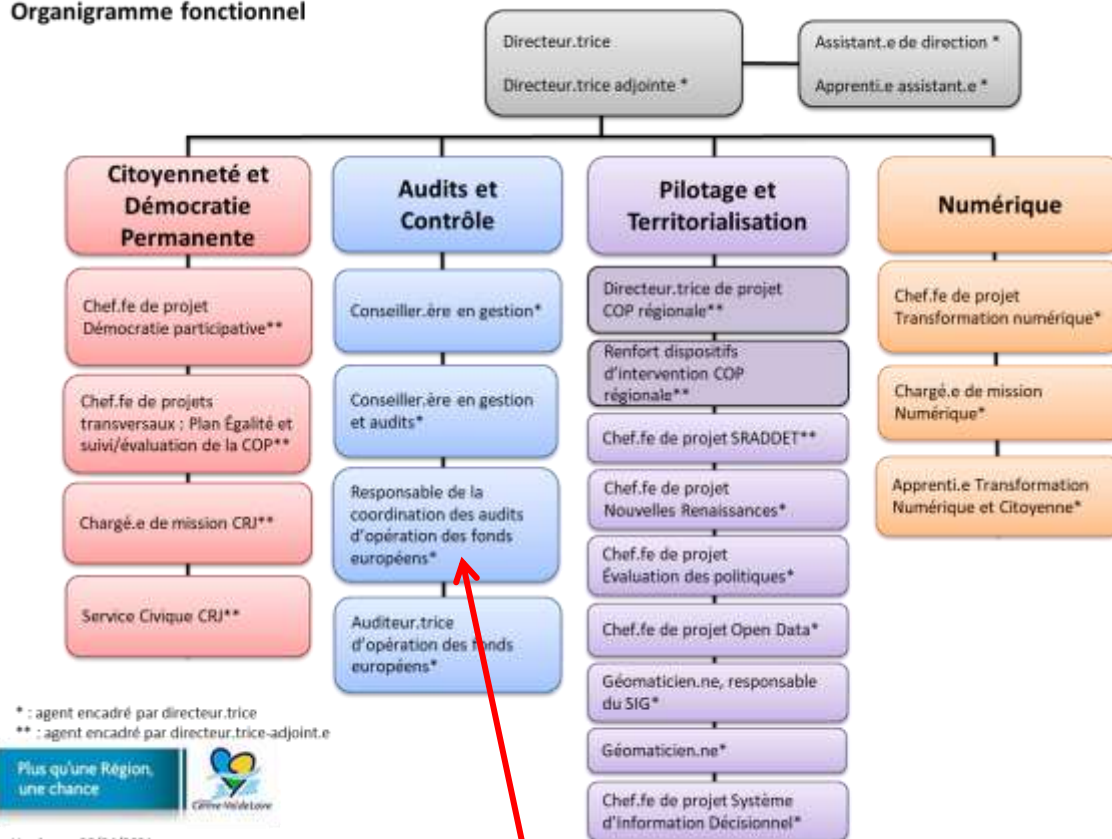
✓ Liaisons hiérarchiques

- responsable hiérarchique : Directeur de la Transformation Numérique et Citoyenne. L'agent demeure sous la responsabilité fonctionnelle de la CICC conformément au protocole d'accord passé entre la CICC et la collectivité.

- responsabilités hiérarchiques : Oui (1 agent aujourd'hui)

Positionnement du poste dans l'organigramme :

Direction de la Transformation Numérique et Citoyenne :
Organigramme fonctionnel



* : agent encadré par directeur.trice
** : agent encadré par directeur.trice-adjoint.e



Version au 28/04/2021



✓ Liaisons fonctionnelles

- internes : Direction Europe et International, La Direction des affaires juridiques, etc...

- externes : CICC (Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles), ARF, DRFiP (en qualité d'autorité de certification), Commission européenne, Cour des comptes européenne, ANCT

30 **ACTIVITES**

Activités	% de temps consacré	Crédits AT
<p>1 – Piloter, Planifier et Coordonner les audits en lien avec l'autorité d'Audit (CICC).</p> <ul style="list-style-type: none">- Lancer la campagne d'audit (lettre de notification à l'autorité de gestion et aux porteurs de projet, réunion de lancement avec l'autorité de gestion, saisie de la campagne dans SYNERGIE)- Assurer la relecture des rapports de contrôle avant la transmission à l'autorité d'audit ;- Elaborer les documents types complémentaires au modèle fournis par la CICC afin de réaliser les audits d'opérations ;- Assurer le suivi général de l'avancement des contrôles (suivi financier, qualitatif, catégorie des irrégularités récurrentes) et le respect des délais défini par le plan de contrôle transmis par l'autorité d'audit à partir d'outils de reporting ;- Rédiger des notes de suivi sur les résultats des audits et proposer des préconisations aux services opérationnelles ;- Transmettre les rapports de contrôles aux autorités d'audit et de certification ;- Réaliser le bilan de la campagne d'audit : participation à l'élaboration du Rapport Annuel de contrôles,- Réaliser la cartographie des risques de la campagne auditée- Réunion de clôture avec l'autorité de gestion	20 %	A déterminer
<p>2 – Réaliser les audits d'opérations et la supervision des audits d'opération réalisés par les auditeurs et le prestataire</p> <ul style="list-style-type: none">- Examiner les opérations et les dossiers faisant l'objet d'un audit d'opération ;- Préparer et mener un entretien avec le service instructeur et/ou le bénéficiaire ;- Rédiger les rapports de contrôle (version provisoire / version définitive) ;- Assurer le suivi de la phase contradictoire (Délai de réponse du Service Instructeur et/ou du bénéficiaire) ;- Assurer la supervision des audits réalisés par les auditeurs en internes et le prestataire externe.- Piloter le marché d'externalisation des audits d'opération- Participer aux audits systèmes ou thématiques	70 %	

<ul style="list-style-type: none"> - Couvrir les vérifications supplémentaires demandées par toute autorité de contrôle nationale ou européenne (Commission européenne, Cour des Comptes européenne) sur les travaux d'audit réalisés en région pour le compte de la CICC. 		
<p>3 – Coordonner et être le référent de la fonction Audit des Programmes opérationnels au sein de la Collectivité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter un appui technique et réglementaire aux auditeurs d'opération ; - Participer et contribuer aux réseaux liés aux audits d'opérations (au sein de la collectivité, en externe notamment CICC et ARF) ; - Participer à l'organisation des formations des contrôleurs d'opérations. 	10 %	

40 **CONTRAINTES DU POSTE**

Prévoir des déplacements occasionnels dans les départements de la région Centre et à Paris (ARF, ANCT CICC...)

Poste classé « sensible » du fait de risques potentiels de conflits d'intérêt avec les bénéficiaires des aides européennes. Le titulaire du poste devra annuellement remplir une déclaration l'engageant à informer sa hiérarchie de tout conflit d'intérêt potentiel sur les projets dont il a la charge. Cette déclaration sera complétée, projet par projet, d'une attestation d'absence de conflit d'intérêt sur les dossiers instruits (phase instruction / phase CSF).

Suppléance du poste : en l'absence du titulaire du poste, une suppléance sera organisée par le titulaire du poste « Auditeur d'opération »

Lanceur d'alerte : En cas de conflit d'intérêt, de corruption, d'agissements contraires au principe de non-discrimination, suspectés ou avérés dans l'accompagnement ou l'instruction d'une demande d'aide européenne, le titulaire du poste dispose d'un protocole « lanceur d'alerte » décrivant les mesures adéquates à mettre en œuvre au titre de cette alerte, garantissant la confidentialité de son traitement, et la protection de l'agent public « lanceur d'alerte ».

50 **COMPETENCES REQUISES**

Maitriser les techniques d'audit, d'analyse économique et d'évaluation
Maitriser la réglementation applicable aux Fonds Européens Structurels et d'investissements et de règles sectorielles (aides d'Etat, commande publique)
Connaître les règles de fonctionnement de la collectivité et les problématiques du secteur d'intervention
Maitriser les outils bureautiques (excel, word) et les applications spécifiques (SYNERGIE)
Avoir le sens de l'organisation, de la méthode de la hiérarchisation et de la planification des tâches
Faire preuve d'autonomie dans l'organisation de son travail et dans le respect de son périmètre d'intervention
Posséder une capacité d'adaptation au sein d'une organisation transversale
Savoir rendre compte à sa hiérarchie
Avoir le sens du travail en équipe
Être diplomate et pédagogue

Candidater : Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation par courriel sous la référence A-DTNC-Audits avant le 31/05/2020 à : dgrh-candidature-annonce@centrevaldeloire.fr

Renseignements administratifs : Sandra MAILLY, chargée de recrutement : sandra.mailly@centrevaldeloire.fr